Edité le 09/05/2022 à 10:09

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

N
1:2 000

# RÈGLEMENT -
# PIÈCES GRAPHIQUES

P PLANCHES DE ZONAGE

**Ouest-30**

–

**PLUi approuvé le 19 décembre 2019**

**Modification 2**
**approuvée le 30/06/2022**

MARSEILLE, LE-ROVE

PLUi | Aix Marseille Provence | Territoire Marseille Provence

**Tableau d'assemblage**

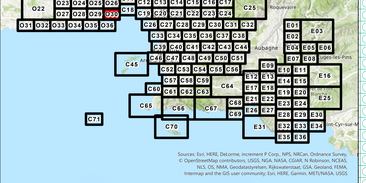

Sources: Esri, HERE, DeLorme, increment P Corp., NPS, NRCan, Ordnance Survey, © OpenStreetMap contributors, USGS, NGA, NASA, CGIAR, N Robinson, NCEAS, NLS, OS, NMA, Geodatastyrelsen, Rijkswaterstaat, GSA, Geoland, FEMA, Intermap and the GIS user community, Esri, HERE, Garmin, METI/NASA, USGS

## Urbanisme

URBANISME
- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle
- Planche de détail
- Polygone constructible

EMPLACEMENTS RESERVES
- Code Commune Numéro Largeur — Emplacement réservé pour voirie
- Code Numéro — Autre emplacement réservé
- Code Numéro — Servitude pré-localisation pour équipement

PRESCRIPTIONS DE HAUTEUR
- Sur les deux côtés d'un axe
- Sur un côté d'un axe
- Sur un secteur
- Prescription de vue

PRESCRIPTIONS D'IMPLANTATION
- Implantation imposée
- Marge de recul
- Marge réglementaire "entrée de ville"
- Polygone d'implantation

MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES
- Secteur de mixité sociale

*Activités commerciales et de services*
- Linéaire de protection
- Linéaire d'interdiction
- Polarité commerciale
- Pôle de vie
- Polarité tertiaire

DIVERS
- Servitude d'attente d'un projet
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

## Patrimoine

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL
- Elément remarquable
- Elément remarquable faisant l'objet d'une fiche
- Espace d'accompagnement remarquable
- Axe urbain remarquable
- Forme d'habitat spécifique
- Quartier en balcon remarquable
- Canal de Marseille et dérivations

PATRIMOINE NATUREL

*Espace boisé classé*
- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé - Loi Littoral
- Espace Boisé Classé ponctuel

*Autres*
- Alignement Végétal
- Terrain cultivé à protéger
- Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation

*Espace vert protégé*
- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

## Risques

INONDATION
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Centre urbain
- Zone inconstructible
- Zone inconstructible à aléa faible ou modéré
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples
- Cuvette inondable
- Axe d'écoulement concentré
- Axe d'écoulement diffus
- Voie inondable

MOUVEMENT DE TERRAIN
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

*Mouvement de terrain à Marseille*
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions

*Glissement de terrain*
- Zone à prescriptions simples

*Recul du trait de côte*
- Zone inconstructible

*Effondrement*
- Zone inconstructible

*Eboulement*
- Zone de risque majeur
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

INCENDIE DE FORET
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

RISQUES TECHNOLOGIQUES
- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone de risque

## Fond de Plan

- Parcellaire
- Elément de repère
- Bâti dur
- Piscine ou Plan d'eau
- Bâti léger
- Cimetière

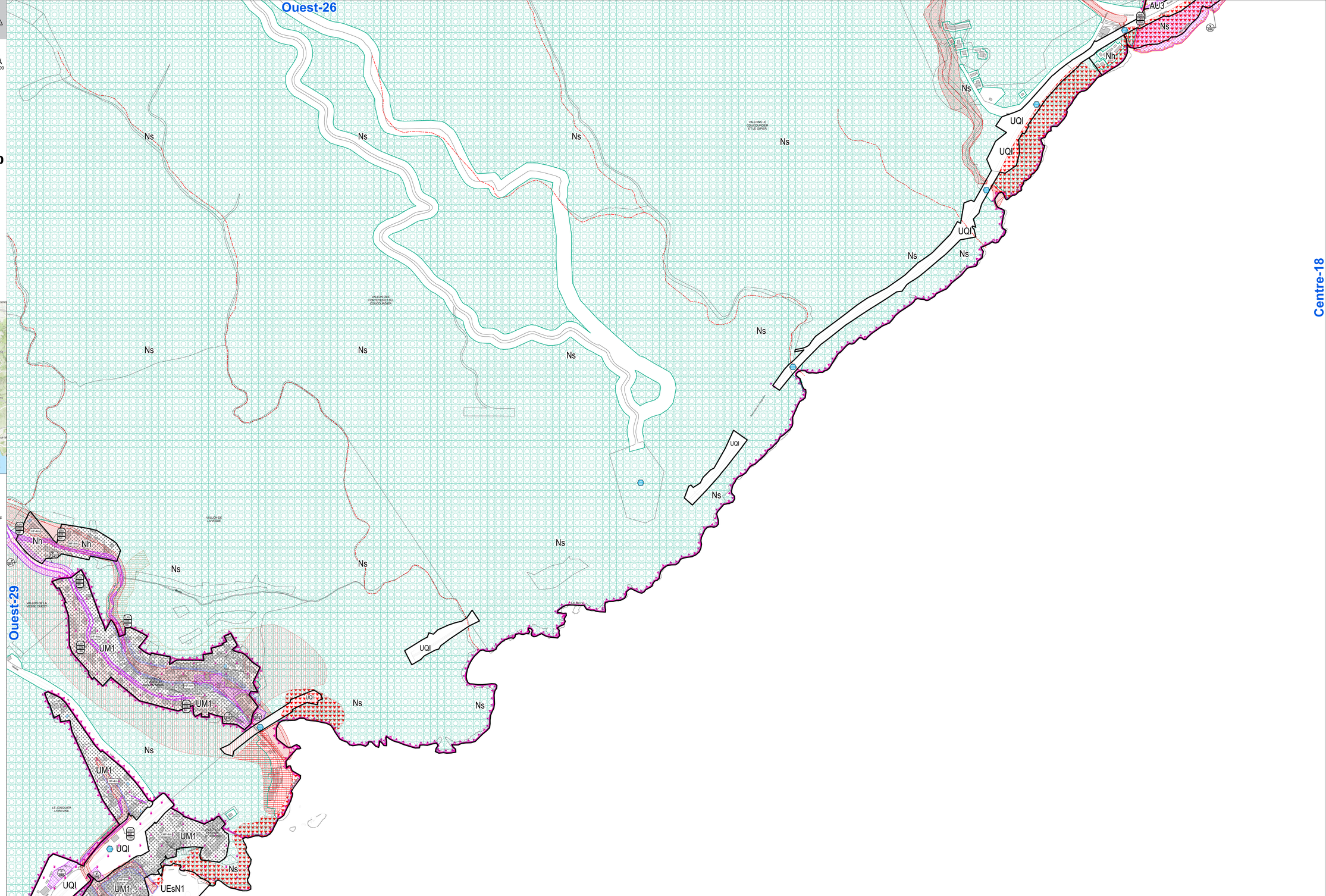
Ouest-26
Ouest-29
Ouest-36
Centre-18
Ns
Nh
UM1
UQl
UEsN1
AU3
VALLON DES FONTETTES ET DU COUCOURDIER
VALLON DE LA VESSE
VALLON DE LA VESSE CADET
LE JONQUIER L'ENVEYNE
VALLON DE LA GAVOTTE
VALLON DE LA GAVOTTE PLONGEOIR
VALLON DE LA GAVOTTE PEINTE
VALLON DE LA GAVOTTE PEINTE
VALLON DE LA GAVOTTE PEINTE